

Sommaire

CAHIERS FRANÇAIS

Directeur de la publication
Bertrand Munch

Équipe de rédaction

Markus Gabel
(rédacteur en chef)
François Guérard,
Monique Tolmer, Sophie Unvois
(analystes-rédacteurs)
Jean-Claude Bocquet
(secrétaire de rédaction)
Martine Paradis
(secrétaire)

Conception graphique

Bernard Vaneville

Illustration

Manuel Gracia

Édition

Carine Sabbagh

Promotion

Hanane Alami

Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées dans les articles
n'engagent que leurs auteurs. Ces articles
ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Celle-ci doit être demandée à

La Direction de l'information

légale et administrative

26, rue Desaix

75727 Paris Cedex 15

ou

droits-autorisation@ladocumentationfrancaise.fr

© Direction de l'information
légale et administrative, Paris 2017

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41)

et du code de la propriété intellectuelle

du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle

ou totale à usage collectif de la présente publication

est strictement interdite sans autorisation

expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard

que l'usage abusif et collectif de la photocopie

met en danger l'équilibre économique

des circuits du livre.

DOSSIER

1 ÉDITORIAL

par *Sophie Unvois*

2 Cinquante ans après

Printemps silencieux,
où en sommes-nous ?

Dominique Viel

10 Liberté et écologie

Dominique Bourg

17 Agriculture, alimentation et environnement

Thierry Doré et Gilles Trystram

28 Développement durable et territoires en France

Magali Reghezza

35 La ville intelligente

Olivier Laporte

42 Écologie et transports : de la confrontation à la conciliation ?

Yves Crozet

51 Défis et enjeux économiques de la transition écologique

Jacques Le Cacheux

57 La décroissance : une utopie ?

Olivia Montel

66 Transition énergétique et climat : une indispensable coopération internationale

Benoît Leguet

DÉBAT

75 À quoi servent les partenaires sociaux ?

76 1. Le dialogue entre
les partenaires sociaux :
des insuffisances demeurent

Dominique Andolfatto

81 2. La « cogestion »
allemande : une source
d'enseignements
mais pas un modèle

Patrick Remy

LE POINT SUR

87 La dette publique de la France : de la « panique » à la sérénité ?

Christophe Pierucci

POLITIQUES PUBLIQUES

93 Prime à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises : quels effets ?

*Paul Beaumont, Antoine Luciani
et Ihssane Slimani Houti*

BIBLIOTHÈQUE

100 Philippe Raynaud, *L'esprit de la V^e République*

Présenté par *Antoine Saint-Denis*

L'ÉCOLOGIE À L'ÉPREUVE DES FAITS

Sommes-nous parvenus à une nouvelle ère géologique, celle de l'Anthropocène, marquée par un niveau d'influence tel des activités humaines que celles-ci ont un impact majeur sur l'ensemble de l'écosystème terrestre ? D'après le chimiste Paul Josef Crutzen, qui a popularisé ce néologisme à la fin du XX^e siècle, cette époque a commencé à la fin du XVIII^e siècle, avec la révolution industrielle. Si l'acception du terme comme nouvelle subdivision du temps géologique fait débat, il n'en demeure pas moins que l'influence de l'homme à l'échelle globale est un fait qu'on ne peut s'offrir le luxe d'ignorer si l'on ne souhaite pas se contenter d'en subir les conséquences.

L'empreinte écologique de l'homme est donc forte, et la recherche a d'ores et déjà travaillé à déterminer un ensemble de « limites planétaires » que l'humanité ne doit pas franchir si elle veut éviter de faire basculer la Terre dans un état qui lui serait bien moins favorable. Concernant quatre d'entre elles, dont le climat et la biodiversité, la sonnette d'alarme est tirée, et deux autres (l'acidification des océans et l'usage de l'eau) sont en passe d'être franchies.

Bref, il faut agir. Dans ces conditions, la liberté – dans son sens moderne, c'est-à-dire celle de « faire comme bon nous semble » – paraît contradictoire avec les exigences écologiques. Compte tenu de l'état d'avancement dans l'épuisement des ressources, d'aucuns proposent une rupture avec le modèle économique basé sur une croissance indéfinie, par nature incompatible avec un monde fini. D'autres, également conscients de la nécessité de prendre en compte le respect de la Planète et de l'impossibilité de s'en remettre au seul jeu du marché, considèrent néanmoins la transition écologique comme une opportunité en termes de croissance et d'emploi, et estiment suffisant de limiter les effets externes négatifs des activités économiques par le biais de mécanismes classiques d'internalisation. Dans le domaine des transports, de tels mécanismes ont déjà été mis en œuvre, mais il est nécessaire d'aller plus loin si l'on veut réduire encore les pollutions.

Parmi les domaines cruciaux concernés par l'environnement figure celui de l'agriculture, dont les modalités impactent fortement les milieux naturels. Compte tenu des interactions complexes entre les divers éléments influençant les biotopes, il convient d'éviter toute « solution miracle » qui ne tiendrait pas compte des spécificités locales et de garder à l'esprit les différents services écosystémiques à préserver (fourniture de nourriture, stockage de CO₂...). Il en va de même dans le domaine agro-alimentaire, qui doit répondre à de nombreuses attentes, parfois contradictoires.

Aujourd'hui, la majorité des populations vit loin des lieux de production agricole et se trouve concentrée dans les villes, qui prennent également en compte les objectifs de développement durable dans leurs projets (*via* les éco-quartiers, les éco-cités...). Pour réduire les atteintes d'origine urbaine à l'environnement, une autre solution paraît tentante : celle de la « ville intelligente », qui utiliserait massivement les *high-tech*. Mais leurs composants électroniques, induisant un important prélèvement de ressources naturelles, posent eux aussi problème.

Tout le monde doit s'y mettre, mais rien n'est simple, on le voit ! Au niveau international, l'accord de Paris a donc opté pour des objectifs imposables à tous les États – et non plus aux seuls pays développés les plus riches – mais dans un cadre souple, avec une libre disposition des moyens. Réalisme et imagination semblent condamnés à œuvrer dans le même sens...

Sophie Unvois



CINQUANTE ANS APRÈS PRINTEMPS SILENCIEUX, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Dominique Viel

Ancien haut fonctionnaire,
chargé du développement durable au sein des ministères de l'Économie et des Finances

Le réchauffement climatique est l'objet de toutes les attentions, tant de la part des autorités gouvernementales que de la communauté internationale. S'il ne représente pas le moindre des dangers pour l'avenir de notre planète, d'autres périls, parfois moins médiatiques mais tout aussi réels, menacent notre environnement. Dans cet article, Dominique Viel réalise un tour d'horizon des défis environnementaux que représentent, entre autres : la préservation de la qualité et des réserves d'eau douce, vitale pour l'être humain ; l'amenuisement des surfaces des sols cultivables ; la disparition de nombreuses espèces sous l'effet de l'altération des habitats, de la propagation des espèces invasives, des pollutions ainsi que de la surexploitation de certaines ressources ; l'augmentation de la pollution de l'air et des océans ; etc. Ce tableau général amène à s'interroger sur les possibilités d'effondrement de notre civilisation dans le cas où la situation ne serait pas redressée et où l'épuisement des ressources viendrait coïncider avec une trop inégale répartition des richesses.

C. F.

Dans les années 1960, la biologiste Rachel Carson alertait, à travers l'ouvrage *Silent Spring* (*Printemps silencieux*), sur l'effet des pesticides sur l'environnement, et plus spécialement sur les oiseaux. Depuis cette date, le prélèvement sur les ressources naturelles et les pollutions qui l'accompagnent se sont considérablement accrus, en raison d'une population planétaire toujours plus nombreuse, de l'hyperconsommation qui touche désormais les pays émergents, et d'une dépendance croissante vis-à-vis des « *high-tech* ».

En 2015, d'après le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), nous avons utilisé mondialement 84 milliards de tonnes de matières (énergies fossiles, biomasse, métaux, minéraux non métalliques), soit dix fois plus qu'au début du XX^e siècle. Les impacts négatifs de ces prélèvements sont lourds : qualité des ressources en baisse, coût de leur extraction en hausse, épuisement de la biodiversité.

Nous sommes tous concernés, car ce dont il est question, c'est de « l'habitabilité » de notre planète. Or celle-ci est compromise, comme nous le montrent le poids de l'empreinte écologique de l'humanité et le franchissement des limites planétaires.

• **Nous consommons les ressources annuelles de la Terre en sept mois.** Le « jour du dépassement de la Terre » est le jour de l'année où l'humanité a consommé toutes les ressources naturelles que la Terre peut produire en une année. Au-delà de cette date, elle « grignote » le capital de la planète, au lieu de se contenter de ses revenus, et crée un « déficit écologique » qui se creuse et ne sera jamais comblé. Selon les critères actuels, le dépassement aurait commencé à la fin des années 1960.